

Fongicide céréales

Pack

Zoom[®] + Comet[®] 200 5L + 2.5L

- Rendement sécurisé et large spectre d'efficacité
- Polyvalence blés et orges
- Raisonner sa protection fongicide pour plus de rentabilité



PERFORMANCE ET POLYVALENCE

blés

Septoriose

+++(+)



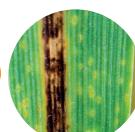
Rouille brune

+++(+)



Rouille jaune

+++(+)

orges

Helminthosporiose

+++



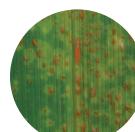
Rhynchosporiose

+++(+)



Ramulariose

+++(+)



Rouille naine

EFFICACITÉ ++++ Très bonne +++ Bonne

SÉCURISER LE RÉSULTAT

Stade Dernière Feuille Etalée : le stade clé de la protection fongicide des céréales

1
Revysol[®]
L'innovation
isopropanol-azole

1
Xemium[®]
La référence

SDHI

- + Large spectre d'efficacité
- + Protection et rendement sécurisés
- + Gestion des risques résistances

1
F500
La strobilurine
n°1

SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION

Atout IFT

ZOOM® + COMET® 200 0.65 + 0.33 l/ha = 0.72 IFT

Préventif ou curatif : une bonne efficacité des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes



Fenêtres de pulvérisation élargies

■ Contrôle des contaminations latentes en incubation dans la feuille
Grande activité curative*

■ Gestion des contaminations tardives
Persistance d'action remarquable

Indépendant des imprévus climatiques

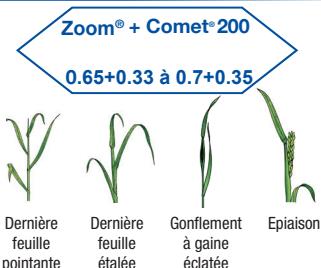
■ A l'abri du lessivage dès séchage de la bouillie

■ Efficace même par temps froid (dès 5°C)*

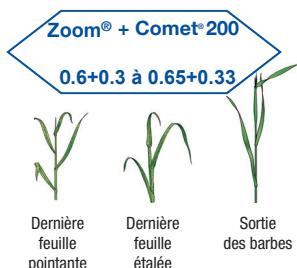
*ne constitue pas une recommandation d'utilisation

RECOMMANDATIONS

blés



orges



DOSAGE FACILE : ratio 2 pour 1

1 pack
7.1 à 7.7 ha
pour les blés

QU'EST-CE QUE LE PACK ZOOM® + COMET® 200 5L + 2,5L ?

	ZOOM® - 5 L	COMET® 200 - 2,5 L
AMM	N° 2110568	N° 2100151
Composition	66,7 g/L mefenitrifluconazole (nom d'usage Revysol®) + 63,3 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®)	200 g/L pyraclostrobine (F500)
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouille(s) Orges : helminthosporiose, rhynchosporiose et ramulariose Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)	Blés, triticale épeautre : rouille(s) Orges : helminthosporiose ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille(s)
Dose autorisée	1,5 L/ha	1,1 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres pour 1 application 20 mètres pour 2 applications
ZNT arthropodes		5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres	5 mètres
Nombre max.d'application/ ha /an	1/an (stades BBCH 30 - 69)	2 (sauf helminthosporiose orge 1/an)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1 +A1 (type A), EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065/A1, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, demi-masque filtrant anti-aérosol (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque (EN 140) avec filtre anti-aérosol (EN 143) de classe P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecoophy>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 486CFE1124R- Novembre 2024.

Zoom® : SGH05 - SGH07 - SGH09 - DANGER - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H318 : Provoque des lésions oculaires graves - H332 : Nocif par inhalation - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H411 : Toxique pour les organes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401: Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - **SPe 8 : Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison.** Comet® 200 : SGH07, SGH08, SGH09 - DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH05 SGH07 SGH08 SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.